

DÉPARTEMENT DE LA DORDOG Publié le 23/12/2024

Envoyé en préfecture le 23/12/2024 Reçu en préfecture le 23/12/2024

Rapporteur: Jonathan PRIOLEAUD

1 toyu on protocture to 20/ 11

ID: 024-212400378-20241219-D20240116-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BERGERAC

Délibération n°D20240116

Service: Ressources Humaines

Secrétaire de séance : Jean-Claude REY

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le DIX NEUF DÉCEMBRE, à 16 heures 30, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 26, à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 12/12/2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Marie-

Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène

LEHMANN, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

ABSENTS EXCUSÉS: Eric PROLA a donné délégation à Charles MARBOT

Marie-Hélène SCOTTIa donné délégation àMarie-Lise POTRONChristine FRANCOISa donné délégation àFabien RUETJacqueline SIMONNETa donné délégation àHélène LHEMANN

ABSENTS: Marc LETURGIE, Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

TABLEAU GÉNÉRAL DE CRÉATION DES EMPLOIS DU PERSONNEL DE LA VILLE DE BERGERAC

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2313-1, R.2313-3, R.2313-8;

VU le Code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1;

VU les besoins en personnel de la Ville de Bergerac ;

VU le tableau des effectifs existant;

CONSIDÉRANT que les emplois permanents, nécessaires au fonctionnement de la collectivité, doivent être créés par délibération précisant le grade ou, le cas échéant, les grades correspondants à l'emploi créé;

CONSIDÉRANT que des délibérations sont prises pour :

- créer un nouvel emploi selon les besoins de la Ville de BERGERAC ;
- transformer un emploi pour faire suite à des avancements de grade au sein d'un même cadre d'emploi ou des promotions internes pour accéder à la catégorie hiérarchique supérieure ;
- supprimer des emplois devenus sans objet ;

CONSIDÉRANT qu'au regard de la spécificité des emplois, de l'expertise et des compétences attendues et si le recrutement d'un fonctionnaire s'avère infructueux, les emplois pourront être occupés par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées aux articles L.332-8 ou L.332-14 du Code général de la fonction publique et la rémunération sera calculée selon l'expérience et les diplômes du candidat par rapport au cadre d'emploi ;

CONSIDÉRANT que les crédits correspondants sont inscrits au budget, il est proposé au conseil municipal, à la demande de la Trésorerie Municipale, d'effectuer la création d'emplois de l'ensemble des postes repris ci-dessous;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence de cette mention relative à « la référence à la délibération créant l'emploi », obligatoire dans l'acte d'engagement, le comptable est fondé à suspendre le paiement de la rémunération pour insuffisance de pièce justificative, sous peine de voir sa responsabilité engagée par le juge des comptes ;

CONSIDÉRANT que si la délibération créant chaque emploi existe, elle doit être transmise au comptable avant le paiement. Si elle n'existe pas, une délibération à caractère rétroactif doit être votée afin de régulariser la situation de chaque agent. Cette délibération peut être collective, sous réserve d'indiquer pour chaque agent les mentions prévues à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique.

ID: 024-212400378-20241219-D20240116-DE

Reçu en préfecture le 23/12/2024 52LO

STAGIAIRES ET TITULAIRES

GRADES *	CAT	Temps de travail	Postes Ouvert s	Postes Pourvu s	Effectifs présents dans la collectivit é	Observations
ADMINISTRATIF						
Directeur Général des Services	Α	100 %	1	1	1	Emploi fonctionnel
Directeur Général Adjoint des Services	Α	100 %	1	1	1	Emploi fonctionnel
Attaché Principal	A	100 %	3	3	1, 1, -	1 agent détaché E. nationale 1 agent détaché sur emploi fonct
Attaché	A	100 %	12	8	6	1 agent détaché FPE 1 agent détaché sur emploi fonct
Rédacteur Principal 1ère classe	В	100 %	14	13	13	
Rédacteur Principal 2ème classe	В	100 %	2	1	1	
Rédacteur	В	100 %	6	5	5	
GRADES *	CAT	Temps de travail	Postes Ouvert s	Postes Pourvu s	Effectifs présents dans la collectivit é	Observations
ADMINISTRATIF (suite)						
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	С	100 %	45	43	43	1 poste ouvert pour dispo
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	С	100 %	18	18	18	
Adjoint administratif	С	100 %	13	11	11	
Adjoint administratif (24H hebdo)	С	68,57 %	1	1	1	A Marian
			116	105	101	
TECHNIQUE			211			
Ingénieur Hors classe	Α	100 %	1	1	1	ATT TOTAL
Ingénieur Principal	Α	100 %	1	1	1	
Ingénieur	Α	100 %	2	1	1	Legilie Yello
Technicien Territorial Principal 1ère classe	В	100 %	7	7	7	
Technicien Territorial Principal 2ème classe	В	100 %	2	2	2	
Technicien Territorial	В	100 %	10	9	9	Terror and the second
Agent de Maîtrise Principal	С	100 %	37	34	34	Branch and an
Agent de Maîtrise	С	100 %	35	34	34	
Adjoint Technique Principal 1ère classe	С	100 %	37	36	36	
Adjoint Technique Principal 2ème classe	С	100 %	33	31	31	1 poste ouvert pour dispo
Adjoint Technique	С	100 %	82	78	78	
			247	234	234	
SOCIAL						

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Assistant Socio-éducatif	I A I	100 %	1	1	Publié le	23/12/2024
Moniteur éducateur et intervenant		ACCUPANT	1199		ID : 024-	212400378-20241219-D20240116-DE
familial	В	100 %	2	1	1	1 poste ouvert pour dispo
Agents spécialisés des écoles maternelles	С	100 %	1	1	1	
Agent Social Principal 1ère cl	С	100 %	4	4	4	
Agent Social Principal 2ème cl	С	100 %	5	5	5	
Agent Social Ppl 2ème cl (30 H hebdo)	С	85,71 %	1	1	1	
Agent Social	С	100 %	3	2	2	
Agent Social (20 H hebdo)	С	57,14 %	2	1	1	
			19	16	16	
ANIMATION						
Animateur Principal 1ère classe	В	100 %	6	5	4	1 agent détaché préfecture
Animateur	В	100 %	1	1	1	
Adjoint d'Animation Principal 1ère classe	С	100 %	8	8	8	
Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	С	100 %	5	5	5	
Adjoint d'Animation	С	100 %	4	4	4	
	Ž :	3	24	23	22	
<u>SPORTIVE</u>						
Educateur des APS Principal 1ère classe	В	100 %	10	10	10	Art Laure
Opérateur des APS Principal	С	100 %	1	1	1	
Opérateur des APS Qualifié	С	100 %	1	0	0	
			12	11	11	
CULTURELLE						
Conservateur des Bibliothèques	Α	100 %	1	1	0	1 agent détaché FPE
Attaché de conservation du patrimoine Principal	A	100 %	1	1	1	
GRADES *	CAT	Temps de travail	Postes Ouvert s	Postes	Effectifs présents dans la collectivit é	Observations
CULTURELLE (suite)						
Attaché de conservation du patrimoine	Α	100 %	2	1	1	
Assistant Conservation Principal 1ère classe	В	100 %	1	0	0	
Assistant Conservation Principal 2 ^{ème} classe	В	100 %	2	1	1	
Assistant Conservation	В	100 %	2	0	0	
Adjoint du Patrimoine Principal 1ère classe	С	100 %	1	1	1	
Adjoint du Patrimoine Principal 2ème classe	С	100 %	1	0	0	
Adjoint du Patrimoine	С	100 %	1	0	0	
			12	5	4	

Reçu en préfecture le 23/12/2024 Publié le 23/12/2024 ID: 024-212400378-20241219-D20240116-DE

					212100010 20211210 020210110 02
В	100 %	1	1	1	
C	100 %	16	15	14	1 poste ouvert pour dispo
С	100 %	4	4	4	
		21	20	19	
		21	20	19	
Т		451	414	407	
֡֡֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜	С	C 100 %	C 100 % 16 C 100 % 4	C 100 % 16 15 C 100 % 4 4 21 20	B 100 % 1 1 1 1 C 100 % 16 15 14 C 100 % 4 4 4 4 21 20 19

^{*} Les emplois budgétaires sont créés pour le grade mentionné ou pour un des grades du cadre d'emplois correspondant

CONTRACTUELS PERMANENTS

GRADES / EMPLOIS	CAT ·	Temps de travail	Postes Ouvert s	PROCESS AND COMPANY OF THE PARTY OF THE PART	Effectifs présents dans la collectivit é	Observations
Attaché	Α	100 %	5	2	2	
Attaché	Α	50 %	1	1	1	
Attaché de Conservation du Patrimoine	Α	100 %	1	1	1	
Rédacteur	В	100 %	3	1	1	Distance Inc. of the
Technicien	В	100 %	2	0	0	
Assistant de conservation du patrimoine	В	100 %	2	0	0	
Agent de maîtrise principal	С	100 %	1	1	1	With the same
Adjoint Technique Principal 2ème classe	С	100 %	3	2	2	
Adjoint Technique	С	100 %	4	3	3	
Adjoint du Patrimoine	С	100 %	1	0	0	
TOTAL CONTRACTUELS PERMANENTS			23	11	11	

CONTRACTUELS "CONTRATS SPECIFIQUES"

GRADES / EMPLOIS	CAT	Temps de travail	Postes Ouvert s	Postes Pourvu s	Effectifs présents dans la collectivit é	Observations
Collaborateur de cabinet	A	100 %	2	1	1	Titulaire détaché sur poste
Apprentis	-	100 %	5	5	5	Droit privé
TOTAL CONTRATS SPECIFIQUES		-	7	6	6	
TOTAL CONTRACTUELS			30	17	17	
TOTAL GENERAL			481	431	424	

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 23/12/2024



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE DÉCIDER** la création de ces emplois dans les conditions ci-dessus énoncées et telle que listée en annexe de la présente délibération ;
- D'ACTER la régularisation de l'ensemble des créations de ces emplois dans les conditions énoncées ci-dessus.

Adopté par 30 voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA (pouvoir), Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI (pouvoir), Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANCOIS (pouvoir), Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 19/12/2024.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 2 3 DEC. 2024 et de l'affichage en date du 2 3 DEC. 2024 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,

Jean-Claude REY

Le Maire,

mathan PRIOLEAUD